

 **Communiqué de presse** Saint-Denis, le jeudi 18 mars 2021

Les Taux des crÉdits À La RÉunion au 4e trimestre 2020

aux ENTREPRISES ET AUX particuliers

**L’Institut d’émission des départements d’outre-mer (IEDOM) publie deux notes de conjoncture financière relatives au taux des crédits à La Réunion :**

* **Taux des crédits aux entreprises au 4e trimestre 2020**
* **Taux des crédits aux particuliers au 4e trimestre 2020**

**Une remontée des taux au 4e trimestre pour les entreprises, après plusieurs mois de baisse**

À La Réunion, les taux d’intérêt moyens augmentent entre juillet et octobre 2020 pour tous les types de crédit aux entreprises. Cette remontée des taux s’observe également en France entière.

Le taux d’intérêt moyen pour les crédits à l’équipement s’élève à 1,68 %, en hausse de 48 points de base (pdb) par rapport à juillet 2020. Les nouveaux crédits à l’équipement sont, pour la quasi-totalité, souscrits à taux fixe, pour une durée moyenne d’environ 7 ans.

Le taux moyen des crédits de trésorerie échéancée poursuit sa remontée, passant de 0,32 % en avril, 0,87 % en juillet à 1,00 % en octobre 2020. Cette catégorie de crédit reste néanmoins marquée par le recours des entreprises à des prêts garantis par l’État (PGE), qui représentent encore la moitié des crédits octroyés.

**Les taux de crédit à l’habitat restent stables**

La production de crédits aux particuliers retrouve son niveau d’avant-crise après le creux observé lors du confinement. Le taux moyen des nouveaux crédits à l’habitat se stabilise à un niveau bas (1,38 % en octobre 2020) et ceci depuis avril 2020. La durée moyenne de ce type de prêts s’élève à 20 ans pour un montant moyen d’emprunt de 145 000 euros.

Le taux moyen des prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation se réduit de 33 points de base (pdb) sur trois mois et s’établit à 3,05 % en octobre 2020. La durée moyenne de ces prêts personnels est de 5 ans, pour un montant moyen de 19 000 euros.

**Les publications sont téléchargeables sur le site :**

[**www.iedom.fr/la-reunion/publications/publications-economiques-et-financieres/conjoncture-financiere/taux-des-credits-a-la-reunion/**](http://www.iedom.fr/la-reunion/publications/publications-economiques-et-financieres/conjoncture-financiere/taux-des-credits-a-la-reunion/)

Ces analyses sont basées sur les déclarations des établissements et sociétés financières ayant leur activité à La Réunion. Elles prennent en compte les crédits nouveaux accordés au cours du premier mois de chaque trimestre.

**L’IEDOM** assure le rôle de banque centrale dans les cinq départements d’outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte), ainsi que dans les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin, dont la monnaie est l’euro. Société immatriculée au RCS Paris, il exerce ses missions de banque centrale « au nom, pour le compte et sous l’autorité de la Banque de France ». L’IEDOM exerce également des missions de service public qui lui ont été confiées par l’État. Par ailleurs, il assure le rôle d’observatoire économique et financier des économies ultramarines.

***Les publications de l’IEDOM sont téléchargeables gratuitement sur le site*** [***www.iedom.fr***](http://www.iedom.fr)***.***

Contact presse : etudes-reunion@iedom-reunion.fr ou par tél. au 02 62 90 71 23

